

EVOLUTION ET PRIORITÉS DU FONDS « PUBLICS ET TERRITOIRES » (FPT) POUR LA PÉRIODE 2024-2027

Fonds publics et territoires

AXE 1

L'accueil des enfants et adolescents en situation de handicap dans les structures et services de droit commun

Volet 1 : Finaliser la couverture départementale des Pôles ressources handicap (Prh)

Volet 2 : Engager les professionnel(le)s de la petite enfance dans l'inclusion des enfants porteurs de handicap

Volet 3 : Renforcer les dynamiques inclusives en Alsh et accueils de jeunes en garantissant l'effectivité des solutions d'accueil

Volet 4 : Favoriser l'inclusion des enfants et adolescents en situation de handicap dans les autres services d'accueil (lieux d'accueil enfants parents, ludothèques, Clas, centres sociaux et Evs etc.)

AXE 2

Amélioration de la qualité et de l'accessibilité des accueils collectifs et individuels du jeune enfant

Volet 1 : Renforcer l'accessibilité des modes d'accueil

Volet 2 : Enrichir les équipes et les projets d'accueil en Eaje

Volet 3 : Faciliter le recours à l'accueil individuel et accompagner la qualité des pratiques et des carrières professionnelles

AXE 3

Engagement et participation des enfants et des jeunes

Volet 1 : Renforcer l'accès des enfants et des adolescents aux loisirs éducatifs en accompagnant le développement d'une offre de loisirs en faveur des publics les plus vulnérables et en soutenant l'essaimage d'initiatives concourant à l'éveil citoyen, artistique, culturel, scientifique et écologique

Volet 2 : Soutenir les engagements et les initiatives des jeunes

Volet 3 : Soutenir les initiatives numériques en direction des enfants et des jeunes

AXE 4

Le maintien et le développement des services aux familles dans des territoires spécifiques

Volet 1 : Soutenir les structures et services aux familles (petite enfance, enfance jeunesse, parentalité et animation de la vie sociale) implantées dans des territoires en difficulté

Volet 2 : Développer les projets itinérants adaptés à la configuration des territoires

AXE 5

Le soutien des établissements d'accueil du jeune enfant et des services d'accueil jeunesse présentant de graves fragilités économiques

Volet 1 : Soutenir le fonctionnement des structures d'accueil petite enfance qui font face à des difficultés structurelles et conjoncturelles de fonctionnement

Volet 2 : Soutenir le fonctionnement des accueils de loisirs, des équipements jeunesse qui font face à des difficultés structurelles et conjoncturelles de fonctionnement

AXE 6

L'appui aux démarches innovantes

Volet 1 : Soutenir des actions innovantes portées si possible par les acteurs de l'économie sociale et solidaire et du développement local ou identifiées dans le cadre de la dynamique innovation nationale

Volet 2 : Actions lauréates du fonds innovation « petite enfance » (FIPE)

Volet 3 : Autres actions innovantes, faisant intervenir la participation des usagers / des publics dans le processus d'élaboration

AXE 7

Le renforcement de la lutte contre la non-décence des logements et la promotion des projets en faveur du logement des familles, des jeunes et du cadre de vie

Volet 1 : Renforcer la lutte contre la non-décence par une contribution au financement des diagnostics de décence des logements

Volet 2 : Contribuer à la promotion et à l'émergence de nouvelles formes de logement en faveur des jeunes adultes et des familles